

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
08 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le huit du mois de Novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SERRIGNY EN BRESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROSSIGNOL Samuel, Maire.

Présents (8) : DESBROSSE Teddy, GY Sébastien, LOUSTAU Pierre, MOREY Michel, POULENARD Cécile, PRUDENT Magali, RICHARD Hélène, ROSSIGNOL Samuel.

Absents excusés (3) : BAZIARD Sandrine, KAUCHE Claire, VIOLOT Maxime.

Pouvoir (1) : BAZIARD Sandrine à PRUDENT Magali.

Quorum : 6

Date de la convocation : 25 Octobre 2022

Date de publication de la liste des délibérations : 15 Novembre 2022

La séance est ouverte, Monsieur MOREY Michel a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Adoption Procès-Verbal – Réunions du 13 Avril et 05 Juillet 2022**
- 2) **Nomenclature comptable M57 au 01.01.2023**
- 3) **Frais annexes Salle des Fêtes - tarifs**
- 4) **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Mise à jour)**
- 5) **Régularisation des charges locatives au 01.01.2023**
- 6) **FPIC 2022**
- 7) **Informations et questions diverses.**

1) ADOPTION PROCES-VERBAL – REUNIONS DU 13 AVRIL ET 05 JUILLET 2022

Les Procès-Verbaux des réunions du 13 Avril et 05 Juillet 2022, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, sont approuvés à l'unanimité.

2) NOMENCLATURE COMPTABLE M57 AU 01.01.2023

D : 028/2022

OBJET : MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTEUR DU 01 JANVIER 2023 – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget Général de la commune de SERRIGNY EN BRESSE à compter du 01 Janvier 2023.

3) FRAIS ANNEXES SALLE DES FETES – TARIFS

D : 029/2022

OBJET : INVENTAIRE VAISSELLE – FRAIS ANNEXES (Gaz et Electricité) – SALLE DES FETES à COMPTER DU 01 JANVIER 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **COMPLETE** l'inventaire vaisselle.
- **DECIDE** de modifier le mode de calcul des frais annexes (gaz et électricité) vu l'augmentation des coûts de l'énergie, à compter du 01 Janvier 2023.

4) DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (MISE A JOUR)

D : 030/2022

OBJET : DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – MISE A JOUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MET A JOUR** le document unique d'évaluation des risques professionnels au vu du tableau des effectifs du personnel communal.

5) REGULARISATION DES CHARGES LOCATIVES AU 01.01.2023

D : 031/2022

OBJET : REEVALUATION DES PROVISIONS SUR CHARGES LOCATIVES à COMPTER DU 01.01.2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **REEVALUE** les charges locatives qui comprennent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et l'entretien des chaudières pour les logements communaux à compter du 01 Janvier 2023.

6) FPIC 2022

D : 032/2022

OBJET : REPARTITION « DEROGATOIRE LIBRE » du FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'opter pour une répartition « dérogatoire libre » du FPIC au titre de l'année 2022.
- **DIT** que le FPIC 2022 dévolu à la commune de Serrigny en Bresse sera versé en totalité directement à la Communauté de Communes Bresse Revermont 71.

7) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Subventions 2022 : remerciements pour la subvention versée : Amicale des Donneurs de Sang de Saint Martin en Bresse.

Formation montage et sécurité des chapiteaux avec la CCB71 :

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Michel MOREY pour participer à une formation sur le montage et la sécurité des chapiteaux organisée par la CCB71. Cette formation aura lieu en Février 2023.

Cimetière :

Le Conseil Municipal accepte une demande d'achat d'une concession dans le cimetière communal, d'une personne extérieure à Serrigny en Bresse mais avec des attaches.

Cérémonie commémorative du 11 Novembre

Elle aura lieu le Vendredi 11 Novembre 2022 à 11 heures.

Fleurissement « Toussaint »

Monsieur MOREY Michel comme chaque année, a mis en place les fleurs de Toussaint (piliers entrée cimetière, Tombe famille BRAT et Monument aux Morts).

Visite de la commune par Monsieur le Sous-Préfet de Louhans

Monsieur le Sous-Préfet souhaite visiter la commune et rencontrer les élus dans les 3 mois. Le Conseil Municipal arrête plusieurs dates qui seront communiquées au secrétariat de Monsieur le Sous-Préfet.

Eclairage public

D : 033/2022

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC - MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'ECLAIREMENT NOCTURNE.
--

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit ;
- **DONNE** délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public, et dont la publicité en sera faite le plus largement possible.

Illuminations fêtes de fin d'année

Les 5 décors de Noël seront comme chaque année, installés par la société INÉO début décembre.

Fin d'année 2022 – début d'année 2023 :

Colis des Anciens 2022 : comme en 2021, le colis des Anciens sera remplacé par un repas de Noël qui sera livré par les membres du CCAS, le samedi 17 Décembre, aux personnes concernées.

Fête de Noël des enfants 2022 : il a été décidé cette année de changer un peu les habitudes. Cette année, un spectacle de magie sera offert aux enfants et leur famille le dimanche après-midi 18 Décembre, suivi du verre de l'amitié. Des invitations avec coupon réponse seront distribuées aux familles concernées.

Vœux du Maire 2023 : la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 13 Janvier 2023 à 19 h.

Banquet des Anciens 2023 : il aura lieu le dimanche 30 Avril 2023.

Journée citoyenne :

Le Conseil Municipal décide d'organiser une journée citoyenne au Printemps 2023.

Avancement des travaux en cours :

- Rue du Bourg (cheminement piétons) : les travaux d'enfouissement de réseaux sont terminés. La mise en forme du chemin « piétons » et la pose des barrières bois sont en cours.
- Chemin du Platôt : avec la sécheresse de cet été 2022, des petites reprises ont été nécessaires après la réalisation des travaux par l'entreprise GUINOT TP.

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)– CCB71

Tous les foyers de Serrigny en Bresse et toutes les communes comprises dans le CCB71 ont été destinataires d'un courrier de l'OPAH qui donne l'opportunité de lancer une opération d'amélioration de l'habitat portée par la CCB71. Pour les foyers concernés, un questionnaire d'intention de travaux, est à retourner à la CCB71, sans engagement.

Cette opération est lancée sur une durée de 3 ans à compter de 2023.

N'hésitez pas à communiquer et partager cette information importante qui permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants de la CCB71.

Soirée rencontre Centre du Village

Une proposition a été faite par Michel MOREY (et motivée également par le Conseil Municipal) sur l'organisation d'une soirée au centre village (place) sous forme d'une routine mensuelle estivale (exemple : 1^{er} vendredi de chaque mois de juin à septembre).

Cette soirée permettra à la population de Serrigny en Bresse de se rencontrer en apportant leurs pique-niques, leurs tables et leurs chaises.

Cette formule sera mise en place au bon vouloir de chacun (sans engagement de participation et gratuit)

Le lancement de cette organisation se fera par une communication via le site internet, Illiwap et le bouche à oreille.

Le maintien de ces soirées dépendra de leurs succès.

Journée des Talents

Ce sujet avait été évoqué en Octobre 2021, à l'initiative de Madame Cécile POULENARD.

Le Conseil Municipal décide que cette journée s'intitulera « Marché des Talents » et est fixée au week-end des 01 et 02 Juillet 2023 (samedi ou dimanche).

Des réunions pour l'organisation de ce projet auront lieu en début d'année 2023.

Offre de service itinérante : Le Département de Saône et Loire a mis en place le « Van71 » un nouveau service itinérant d'accompagnement aux usages du numérique, mis à disposition des collectivités qui ne disposent pas ou peu d'accès aux services numériques du quotidien.

Ce service s'adressera à toute personne ayant besoin d'aide pour accéder à des services dématérialisés, à travers 3 offres de service complémentaire :

- Service de médiation numérique ponctuel (accompagnement aux démarches administratives, impression d'un document, recherche d'informations ...)
- Des ateliers d'initiation ou de perfectionnement

- Des sensibilisations à la culture numérique, de manière ponctuelle ou sur un événement.

Ce service est gratuit.

Madame POULENARD Cécile, 2^{ème} adjointe, a contacté les services concernés. Le « Van71 » interviendra sur la commune de Serrigny en Bresse de Mars à Avril 2023, les mardis après-midis de 14 h à 17 h.

Comptes-rendus de réunions :

SYDESL – 27 Octobre 2022 à Saint Martin en Bresse.

Recensement des besoins des communes.

M. MOREY Michel, délégué, y a participé. Un renforcement électrique au lieu-dit « Le Bouchat » a été évoqué.

SYNDICAT DES COSNES - le 04 Novembre 2022 - Assemblée Générale à Ciel

Principal ordre du jour : Budget 2022 et devenir du syndicat (probablement une dissolution).

Les Maires des communes concernés par ce syndicat sont convoqués à la Sous-Préfecture de Chalon sur Saône par Monsieur le Sous-Préfet de Chalon, le Mercredi 09 Novembre pour évoquer le sujet.

SICED – tri :

A partir du 01 Janvier 2023, le SICED BRESSE NORD étend les consignes de tri à tous les emballages plastiques en mettant en place la simplification du geste de tri.

Tous les emballages pourront être triés (métal, carton et tous les emballages plastiques sans exceptions) et déposés vidés dans les sacs jaunes de « Tri sélectif » qui seront fournis gratuitement par le SICED.

Ces sacs seront mis à disposition de la population à compter du 08 Décembre prochain.

Une communication sera faite dans toutes les boites aux lettres.

La séance est levée à 22 h 15

Le Secrétaire de séance,
M. MOREY

Le Maire,
S. ROSSIGNOL